



PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
DU SUD DE
L'Océan Indien

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 16 février 2024

Lutte contre le trafic de stupéfiants en mer

1,6 tonne de méthamphétamine saisie dans le nord du canal du Mozambique

Le préfet de La Réunion, délégué du Gouvernement pour l'action de l'État en mer dans la zone sud de l'océan Indien, salue la remarquable opération de lutte contre les trafics de stupéfiante conduite dans le canal du Mozambique par les FAZSOI.

Le mardi 13 février 2024, le bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM) Champlain des Forces armées dans la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI), a mené une opération de lutte contre le narcotrafic à environ 70 nautiques de Mayotte et à proximité de l'archipel de Comores. **Il a saisi plus de 1,6 tonne de drogue de synthèse de type méthamphétamine à bord d'un boutre en provenance du nord de l'océan Indien. Cette substance a été immédiatement saisie pour destruction.** Cette opération a été menée sous la responsabilité du préfet de La Réunion, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer en lien étroit avec le parquet de Saint-Denis.

Cette nouvelle opération constitue la plus importante saisie de ce type de drogue enregistrée en zone maritime sud de l'océan Indien et vient une fois de plus confirmer la détermination de la France à lutter contre cette activité criminelle transnationale qui affecte l'ensemble des États de la zone.

Le boutre, dont les caractéristiques permettaient de suspecter qu'il se livrait à du trafic de stupéfiants, a été intercepté par l'équipage du Champlain conformément au droit international et aux responsabilités de la Marine nationale. Cette saisie record a été réalisée grâce à la coordination interservices et interrégionale des administrations concourant à l'action de l'État en mer.

L'étude attentive des flux maritimes fait apparaître un trafic de stupéfiants en constante adaptation et dont les tendances évoluent pour laisser place à de nouvelles substances comme la méthamphétamine. Le 11 janvier dernier, un boutre similaire a été sabordé par son équipage au large des côtes mahoraises avant que les services de l'État ne puissent procéder à un contrôle. Ces deux opérations témoignent de la proximité de ce trafic portant atteinte à la stabilité régionale et à la sécurité humaine proche des côtes françaises. L'État est extrêmement vigilant et restera engagé pour la lutte contre tous types de trafic dans la zone océan Indien.

En 2023, les moyens de la Marine nationale des forces armées de la zone sud océan Indien (FAZSOI) ont saisi près de 7 tonnes de stupéfiants dans la zone maritime sud océan Indien, soit plus de 20 % des saisies de l'année de la marine française.

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr/ / Twitter – Facebook – Instagram - LinkedIn : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>